Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 51 (2024)

Heft: 3: Dayana Pfammatter, première yodleuse à avoir étudié son art à

l'université

Artikel: Peurs existentielles croissantes dans un pays riche

Autor: Peter, Theodora

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1077431

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Peurs existentielles croissantes dans un pays riche

La Suisse est considérée comme un îlot de prospérité. Toutefois, dans ce pays qui est l'un des plus riches au monde, la vie est plus chère que jamais. Le niveau élevé des coûts, surtout ceux de la santé et du logement, pèse de plus en plus aussi sur la classe moyenne.

THEODORA PETER

Une existence dénuée de tout souci financier. C'est ainsi qu'on se figure souvent la vie en Suisse, pays riche s'il en est, le niveau de vie helvétique faisant partie des plus hauts d'Europe. Seuls le Luxembourg et la Norvège affichent un revenu disponible plus élevé encore.

Cependant, ce cliché de prospérité n'est vrai que pour 20 % des ménages, ceux qui possèdent un revenu mensuel brut de plus de 8508 francs pour une personne seule ou de plus de 17 867 francs pour une famille de quatre. Tous les autres ménages doivent se débrouiller avec moins, les 20 % aux revenus les plus faibles devant même se contenter de moins de 3970 francs pour une personne seule et de moins de 8338 francs pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. Les chiffres les plus récents de l'Office fé-

déral de la statistique se réfèrent à l'année 2021. Le revenu brut d'un ménage comprend toutes ses rentrées d'argent: salaires, pensions et autres apports financiers.

Près de 60 % de la population vivant en Suisse possède donc un revenu moyen. Mais même dans la classe moyenne, il existe des différences énormes entre les ménages. Selon les statistiques, tous ceux qui atteignent entre 70 et 150 % de ce qu'on appelle le «revenu brut équivalent médian» font partie de la classe moyenne. Exprimé en francs, cela signifie qu'un célibataire qui gagne 8500 francs par mois et une retraitée dont le budget atteint tout juste 4000 francs font tous deux partie du groupe à revenus moyens. Pour une famille de quatre personnes, cette fourchette se situe entre 8338 et 17 867 francs. Quels sont les postes de dépenses

d'une famille issue de la classe moyenne? L'exemple fictif de la famille Meier (cf. encadré, p. 6) nous le révèle.

Les familles peinent à joindre les deux bouts

Les familles avec des enfants, en particulier, sont soumises à une pression financière croissante. C'est ce que montre le Baromètre des familles 2024 de Pro Familia Suisse: lors du dernier sondage, 52 % des personnes interrogées ont indiqué que leur revenu leur suffisait à peine pour vivre ou était insuffisant. Un an auparavant, elles étaient 47 %. La plupart ne songent même pas à mettre de l'argent de côté pour les périodes difficiles ou pour la prévoyance vieillesse facultative du 3e pilier: deux tiers des sondés déclarent ne pas pouvoir épargner d'argent, ou au maximum 500 francs

par mois. Pour quatre familles sur dix, le coût élevé de la vie est même une raison de renoncer à avoir d'autres enfants. Près de la moitié des personnes interrogées envisage une augmentation du taux de travail de l'un des parents ou des deux. Mais cela ne vaut la peine que si les enfants n'ont pas besoin d'une garde extérieure. Car les frais de garde de jour, élevés en comparaison internationale, engloutissent parfois immédiatement le gain supplémentaire réalisé.

L'explosion des primes des caissesmaladie, la hausse des loyers et des tarifs de l'énergie et l'augmentation globale du coût de la vie pèsent sur le budget de toute la population. Le Surveillant fédéral des prix, Stefan Meierhans, note lui aussi le mécontentement qui monte dans le pays: au cours des deux dernières années, son service a enregistré un nombre record de demandes de citoyens inquiets. En 2023, il a reçu 2775 requêtes, dont certaines émanant de personnes qui ne savent plus comment payer leurs factures. «La peur d'une précarisation générale a pris de l'ampleur», a observé Stefan Meierhans lors de sa conférence de presse annuelle au printemps.

La hausse des prix, une nouvelle réalité

Le Surveillant des prix a pour mission de protéger la population contre des prix excessifs, surtout dans les branches où ne règne aucune concurrence. L'an dernier, il est par exemple intervenu dans les tarifs des transports publics (TP), parvenant à faire en sorte que les titulaires d'un abonnement général (AG) de 2e classe déboursent moins que ce que demandait la branche des TP. À l'avenir, au lieu de la somme rondelette de 4080 francs, l'AG ne coûtera «que» 3995 francs, soit 135 francs de plus qu'aujourd'hui. Dans l'ensemble, les prix des TP augmenteront tout de même d'environ 4 %. Et même «Monsieur Prix» ne peut rien faire contre les hausses de prix justifiables, par exemple lorsque le coût de l'électri-

Le Surveillant des prix constate lui aussi que la population souffre. De plus en plus de citoyens inquiets s'adressent à lui.



cité augmente ou que des investissements sont nécessaires: «Nous devons nous habituer à la nouvelle réalité de la hausse des prix.» Cette année, Stefan Meierhans entend veiller à ce que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ne soit pas répercutée de manière excessive sur les consommateurs. Pour ce faire, il organisera en milieu d'année un Sommet sur le pouvoir d'achat, auquel participeront aussi des acteurs de l'économie.

En ce qui concerne les coûts de la santé, le plus grand sujet de préoccupation des Suisses, le Surveillant des prix estime que des baisses de prix seLa cherté des coûts de la santé est le plus grand sujet de préoccupation des Suisses. Depuis 20 ans, les primes des caisses-maladie ont plus que doublé.

raient possibles notamment pour les médicaments ou les tarifs des hôpitaux et des laboratoires. Néanmoins, les dépenses liées au secteur de la santé augmentent chaque année d'environ 3 %. Cela est dû au fait que la population vieillit et que tout le monde

va plus souvent chez le médecin. Par conséquent, les primes des caisses-maladie ont plus que doublé ces 20 dernières années. Une famille de quatre personnes débourse aujourd'hui jusqu'à 1250 francs par mois pour l'assurance de base.

L'assurance-maladie est également un sujet récurrent en politique. Les différents acteurs n'ont jusqu'ici pas réussi à se mettre d'accord sur des réformes pour faire baisser les coûts de la santé. Le Parlement place ses espoirs dans un nouveau modèle de financement qui crée davantage d'incitations pour les traitements ambulatoires sans hospitalisation coû-

Plongée dans le budget d'une famille de la classe moyenne

La famille Meier compte quatre personnes et vit dans une grande ville suisse. Les deux parents travaillent à temps partiel et réalisent ensemble un revenu net de 9000 francs par mois.

Le plus grand poste du budget du ménage est le logement: pour la location de leur appartement de quatre pièces, les Meier déboursent chaque mois 2200 francs, charges comprises. À cela s'ajoute la facture d'électricité et de gaz, qui s'élève à 150 francs. Les primes d'assurance-maladie et d'autres assurances se montent à 1300 francs. Pour les impôts, les Meier doivent mettre de côté environ 1000 francs par mois.

Les achats alimentaires et ménagers coûtent 1200 francs. La facture pour la connexion Internet, les téléphones mobiles et les taxes TV et radio s'élève à 250 francs. La famille Meier réserve environ 1000 francs par mois en moyenne pour les vêtements et chaussures, le coiffeur et les loisirs. Cette somme ne comprend pas les cours de musique de la fille (10 ans) et du fils (8 ans), qui reviennent à 250 francs par mois.

Les parents travaillent à 80 et 60 %. Trois jours par semaine, l'un d'entre eux



s'occupe à tour de rôle des tâches familiales et prépare à dîner aux enfants. Deux fois par semaine, ceux-ci fréquentent l'école à horaire continu, ce qui coûte 800 francs. Par le passé, quand les enfants n'allaient pas encore à l'école, les parents payaient plus du double pour leur garde dans une crèche. Les Meier n'ont pas de voiture. Les abonnements de transports publics, la location occasionnelle de véhicules en autopartage et les coûts liés à leurs vélos leur reviennent à 750 francs par mois.

La famille met de côté 600 francs pour des provisions et des imprévus. Il s'agit essentiellement de dépenses non couvertes par l'assurance de base de la caisse-maladie: outre la franchise et la quote-part, les rendez-vous chez l'opticien ou la dentiste peuvent rapidement coûter cher. Un appareil dentaire pour les enfants coûte plusieurs milliers de francs.

Cumulés, tous ces postes budgétaires engendrent des dépenses potentielles de 8500 francs par mois. Il reste donc à cette famille de la classe moyenne 500 francs pour les vacances et l'épargne vieillesse. Les familles aux revenus inférieurs ne disposent souvent pas de cette marge de manœuvre financière.

teuse. Parallèlement, les partis politiques propagent leurs propres recettes: le 9 juin, deux initiatives populaires seront soumises aux votations. Tandis que le parti du Centre souhaite mettre en place un frein aux coûts, le PS exige davantage de moyens publics pour les réductions de primes (pour en savoir plus à ce sujet, voir p. 7).

Les logements abordables sont rares

Le logement est un autre poste important du budget des ménages. Contrairement à ce qu'il se passe dans de nombreux pays, seule une minorité de personnes peuvent s'offrir un bien immobilier en Suisse: 58 % de la population vit en location. Or, sur un marché du logement asséché, il est de plus en plus difficile de trouver un logement abordable. Ces 15 dernières années, les prix moyens de l'offre ont augmenté de 20 %. Dans les grandes villes telles que Zurich et Genève, les petites annonces qui proposent des logements coûtant plus de 3000 francs par mois sont désormais monnaie courante. L'Association des locataires estime que cela est dû à la «soif de profits» de la branche immobilière. Jusqu'ici, les revendications de la gauche pour un contrôle des loyers par l'État ont échoué. Récemment, le Conseil fédéral s'est du moins montré prêt à examiner les règles de fixation des loyers.

Les frais d'alimentation sont moins ruineux. En 2021, le ménage suisse moyen a dépensé 6,8 % de ses revenus en nourriture. Dans de nombreux pays européens, cette dépense s'élève à près du double, atteignant même plus de 28 % en Roumanie. Néanmoins, en Suisse aussi, la population remarque que le prix des courses hebdomadaires au supermarché, d'une tasse de café au restaurant ou des timbres à la poste a augmenté. La hausse des prix est de plus en plus perceptible au quotidien et pèse sur le moral de la population. Ainsi, la certitude d'une prospérité prétendument stable en Suisse s'effrite aussi.

Deux initiatives populaires contre la cherté des coûts de la santé

Le 9 juin, le peuple suisse se prononcera sur deux initiatives populaires qui s'attaquent, de manière différente, au problème de la cherté des coûts de la santé: l'initiative d'allégement des primes du PS et l'initiative pour un frein aux coûts du Centre.

1. Plus de subsides de l'État pour les réductions de primes

L'initiative du PS, «Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie», exige un plafonnement des primes de sorte que les assurés ne doivent pas consacrer plus de 10 % de leur revenu disponible à leur assurance-maladie, le reste devant être financé par l'État. Le système de réduction des primes existe déjà dans les cantons, mais il est appliqué de façon très diverse, et jugé insuffisant par les

initiants. Ceux-ci exigent que la classe moyenne profite elle aussi des réductions de primes, et pas seulement les personnes à bas revenus.

Une famille de quatre personnes pourrait ainsi

personnes pourrait ainsi économiser plusieurs centaines de francs par mois. Pour les partis bour-

geois, cette revendication va

trop loin. Ils avancent qu'une telle «politique du sparadrap» ne ferait que combattre les symptômes, et non les causes. Mais l'argument majeur des opposants est le coût qu'aurait une telle mesure: près de 4,2 milliards de francs par an. Néanmoins, le Parlement a décidé que les cantons devraient consacrer davantage d'argent aux réductions de primes, bien moins cependant que ce que les initiants demandent. Ce contre-projet indirect sera mis en œuvre si l'initiative est rejetée.

Liens vers les deux initiatives: primes-abordables.ch le-centre.ch/initiative-pour-un-frein-aux-couts

2. Économies forcées par un frein aux coûts

Le parti du Centre propose une autre recette avec l'initiative «Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé», qui exige que la Confédération et les cantons interviennent lorsque les coûts de la santé augmentent plus que les salaires. Le Centre espère ainsi accroître la pression pour faire baisser les coûts de l'assurance-maladie obligatoire.

Les initiants voient par exemple un potentiel d'économies dans le

prix des médicaments, toujours élevé en comparaison internationale. Selon eux, il devrait aussi y avoir plus d'incitations pour les traitements ambulatoires, moins onéreux que les hospitalisations.

Les adversaires de l'initiative, et notamment les associations de médecins, mettent en garde contre les «effets secondaires nocifs» d'un

tel frein aux coûts, affirmant que celui-ci pourrait déboucher, dans le pire des cas, sur de longues listes d'attente et une «médecine à deux vitesses». Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent eux aussi ce projet, trop rigide à leurs yeux, mais ont élaboré un contre-projet indirect, qui prévoit que le gouvernement fixe des objectifs de coûts et de qualité tous les quatre ans, en tenant compte de facteurs comme le vieil-lissement de la population et les progrès techniques de la médecine. Cela permettrait également de déterminer en toute transparence quels coûts sont justifiés médicalement.

Cartoon: Max Spring